

GREC

Épreuve orale commune

M. Julien BOCHOLIER / Mme Myriam DIARRA /
M. Thibaut MIGUET / Mme Julia WANG

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont

- 20 minutes (maximum) d'exposé ;
- 10 minutes pour les questions.

Type de sujets donnés :

➤ **Traduction et commentaire d'un texte grec :**

Texte d'environ 18 à 20 lignes ou vers lié à la thématique à traduire et à commenter. Le jury propose au candidat de revenir sur des points de traduction avant le commentaire : le candidat peut accepter ou refuser.

➤ **Textes antiques grecs :**

- Traduction d'un texte d'environ 6 à 7 lignes ou vers lié à la thématique, mais pris hors du corpus.

Le jury revient avec le candidat sur des points de traduction.

Puis :

- Commentaire d'un texte bilingue grec-français (une page Budé environ) lié à la thématique et pris dans le corpus.

Le jury revient avec le candidat sur des points du commentaire.

Le sujet peut comporter quelques mots de vocabulaire ou notes de grammaire si le jury le juge nécessaire.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre 3 sujets.

Liste des ouvrages généraux autorisés :

- un atlas ;
- un dictionnaire de mythologie ;
- le *Dictionnaire grec-français* d'Anatole Bailly (version intégrale).

Liste des ouvrages spécifiques autorisés :

Pour l'épreuve **Textes antiques grecs**, l'œuvre du corpus dont est extrait le texte à commenter tiré par le candidat est fournie par les examinateurs.

Épreuve orale à option

Mme Julia WANG /
Mme Myriam DIARRA

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont

- 20 minutes (maximum) d'exposé ;
- 10 minutes pour les questions.

Type de sujets donnés :

Texte d'environ 18 à 20 lignes ou vers sans lien nécessaire avec la thématique à traduire et à commenter.

Le jury propose au candidat de revenir sur des points de traduction avant le commentaire : le candidat peut accepter ou refuser.

Le sujet peut comporter quelques mots de vocabulaire ou notes de grammaire si le jury le juge nécessaire.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre 3 sujets.

Liste des ouvrages généraux autorisés :

- un atlas ;
- un dictionnaire de mythologie.
- le *Dictionnaire grec-français* d'Anatole Bailly (version intégrale).

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun.